

M. Nicolet
12/10/65
JC/ee

M. Nicolet tout à fait d'accord. Mais comment
 entendez-vous l'accident? répondu dans
 Berne, le 8 octobre 1965.

le seul indice à M. Nicolet? Mais
 si on lui confie qu'un séjour de Gbenyé serait schématiquement
 inopportuniste et ne pourrait être autorisé qu'à Noël, par exemple,
 ne risquons nous pas justement d'annoncer une plainte avec lui?
 Note pour Monsieur Probst. *d'Ann Saenaden Michelis*

Christophe GBENYE.

p. B. 41.21. Courtois

N'ayant pu vous atteindre personnellement, M. Tzaut de la Frepol, me téléphone pour me demander de vous soumettre l'affaire suivante :

Me Raymond Nicolet vient d'écrire à M. von Moos, Conseiller fédéral, pour solliciter une audience. Il se propose de lui exposer le cas de M. Christophe Gbenyé qui voudrait obtenir l'autorisation d'entrer et de séjourner une semaine en Suisse pour y voir trois de ses enfants qui poursuivent leurs études en Suisse depuis quelque temps déjà et qu'il (Nicolet) a recueillis chez lui. Croyant savoir qu'une interdiction d'entrée a été prononcée contre M. Gbenyé, Me Nicolet aimerait plaider la cause de ce dernier et donner de vive voix à M. von Moos tous les renseignements nécessaires. M. Tzaut a relevé que, contrairement à ce que déclare Me Nicolet, aucune interdiction d'entrée n'a été prononcée à l'égard de M. Gbenyé. En revanche, le Département politique a invité par circulaire nos représentations diplomatiques et consulaires en Afrique à lui soumettre pour décision toute demande de visa émanant des "rebelles" congolais, dont M. Gbenyé.

Me Nicolet ne dit pas dans sa lettre où se trouve actuellement M. Gbenyé ni avec quel passeport il voyage.

./.



- 2 -

M. Tzaut pense que M. von Moos voudra connaître l'opinion du Département politique avant de répondre à Me Nicolet. C'est la raison pour laquelle il vous saurait gré de lui faire savoir, lundi ou mardi, si vous estimez opportun, du point de vue politique, d'accorder à M. Gbenyé le visa qu'il sollicite.

Vous vous souviendrez que M. Gbenyé était, et est peut-être encore, un des principaux leaders de la rébellion congolaise. Il était Premier Ministre du gouvernement de Stanleyville et s'était même fait nommer Président de la République en 1964. On n'entend plus beaucoup parler de lui dernièrement mais il ne fait pas de doute qu'il poursuive son activité politique hors du Congo. Il était au Caire mais je ne sais s'il s'y trouve encore, le gouvernement égyptien ayant décidé, il y a peu de temps, d'expulser une quinzaine de "politiciens congolais" sans donner de noms. La venue en Suisse de M. Gbenyé serait certainement mal vue à Léopoldville. Il faudrait même s'attendre à des représentations ce qui pourrait être regrettable à la veille de l'ouverture des négociations, prévue pour le 1er novembre.

Janand

Der Zeitpunkt für einen solchen Besuch ist sehr schlecht gewählt. Anfangs Nov. wird in Gen. Schweiz. - Kongress über Handels-, Investitions-, Verkehrszusammenarbeit und Luftfahrt (für Swinart besonders wichtig) vorab. Ausbreitung ihres Afrikanetjes) vorgesehen. Die Anwesenheit Gbenyès wäre daher eine schlechte Begleitung. Der Mann (sehr stark links) scheint zudem im Kongo ausgespielt zu haben (Obwohl man dies, wie der Fall Tschumbi zeigt, auf ganz genauem Wissen kann). Am liebsten wäre mir, wenn eine Klüder für auswärts besuchen würden (mit Gewähr für die Rückkehr nach der Schweiz). Andererseits wäre ein Votum mit Nicolet besser zu vermeiden, er macht uns schon rauch

genügend Sorgen. Schlimmstenfalls könnte
 die Zustimmung erteilt werden, wenn der
 Versuch von Verhandlungen stattfinden würde,
 örtlich nur eine Woche dauert, Abgeordnete
 sich äusserster Diskrektion befleissigt, jede polit.
 Manifestation unterbleibt und Nicot die
 persönliche Garantie dafür übernimmt, dass
 niemand Mann nicht an jenem Halse bleibt,
 sondern nach 8 Tagen auch wirklich verschwindet.
 Ein gewisses Risiko bleibt aber vorhanden, wenn
 die kantonen. Revolutionäre auch bei dieser
 engsten Bewachen nicht in Ungnade fallen,
 unter sich zerstritten sind und bald nicht
 mehr sind, so sie fliehen sollen.

Darf ich um Ihre Stellungnahme
 bitten?

11/10. 